



Les anciens commerces de Trélat

Les noces d'Or
et de Vermeil

Les médaillés
de la commune

L'aide aux devoirs

PARC D'AVAUGOUR



SOMMAIRE

Mot du maire..... p. 2

Vie municipale..... p. 3 à 11

Vie culturelle p. 12 à 13

Vie économique p. 14

Vie associative..... p. 15 à 17

Infos diverses p. 18 à 22

Vie pratique..... p. 23

Directeur de publication
Bertrand Claudeville

Coordination de la rédaction
Michel Hamoniaux
(adjoint à la communication)

Sabrina Petit
(déléguée à la communication)

Jean-Pierre Legendre
(commission communication)

Alain Robert
(délégué à la communication)

Photo de couverture
Jean-Pierre Legendre

Conception graphique
ACCENT GRÁPHIØUE (02 96 85 44 75)

Impression
Imprimerie Duguesclin Dinan
(02 96 85 96 92)

Document imprimé sur papier recyclé.

Le mot du Maire

La "rentrée" restera toujours une date symbolique du calendrier. Nostalgie de nos jeunes années pour les plus anciens, découverte pour nos enfants retrouvant l'école et les copains avec des images de vacances plein les yeux.

Événement important de cet automne, en réponse à un réel besoin et une volonté municipale, le Jardin d'enfants de l'école du Moulin a ouvert ses portes après les travaux nécessaires à la sécurité et la qualité d'accueil.

L'activité pédagogique peut reprendre avec des effectifs stables et une équipe enseignante très motivée sur nos deux écoles.

Malgré les interruptions estivales, le calendrier de nos travaux a été respecté et la Maison du Temps Libre a pu recevoir ses premiers occupants à la satisfaction de tous sur le plan esthétique et fonctionnel.

Les travaux du Boulevard du Petit Paris et ses abords commenceront en novembre après le choix des entreprises.

La révision simplifiée de notre Plan Local d'Urbanisme va être adoptée après l'avis favorable de la commission préfectorale des sites et paysages. Ceci va nous permettre de recevoir sur la zone d'activité de Dombriand, actuellement en pleine transformation, les enseignes attendues.

Une première tranche de travaux sur la Résidence du Domaine est en cours. Elle fait partie des engagements budgétaires importants de ce mandat avec toujours la volonté d'embellir notre cadre de vie.

C'est aussi la rentrée pour nos associations et clubs sportifs. Nous comptons tous sur leur dynamisme.

Je vous souhaite un automne plein de couleurs.

Le Maire,
Bertrand CLAUDEVILLE

Vœux du maire : Mercredi 6 janvier 2010 à 18h00, salle MTL à Trélat

Tous les habitants de la commune sont cordialement invités à la cérémonie des vœux.

Votre avis nous intéresse.

Que pensez-vous de votre bulletin ?

Quelles sont les rubriques que vous préférez ?

Quels sont les sujets que vous voudriez y lire ?

Trouvez-vous la présentation claire et facile à lire ?

N'hésitez pas à nous faire part de toutes vos observations.
Vos réponses sont à déposer ou à envoyer par courrier à la Mairie,
ou à déposer sur le site www.villetaden.com, onglet contact.

La commission communication vous remercie.

La commune en images



REPAS DE QUARTIER - LA TOISE



REPAS DE QUARTIER - LE DOMAINE



ACCUEIL CAMPING



PÊCHERIE DES CHASSEURS



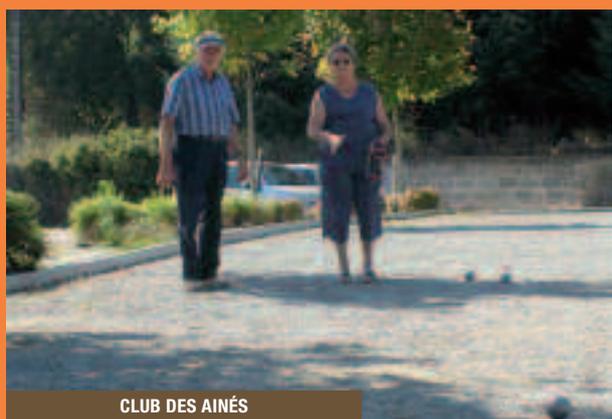
MARCHÉ ESTIVAL JUILLET - AOÛT



RALLYE D'ATTELAGES ANCIENS - AOÛT



LES RESPONSABLES DES OLYMPIADES DE TRÉLAT



CLUB DES AÎNÉS

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUIN 2009**

AFFAIRE N° 1

FINANCES - CAMPING DE LA HALLERAI

Le Conseil Municipal accepte la demande d'admission en non valeur pour la somme totale de 326,00 euros.

AFFAIRE N° 2

FINANCES - SICA DES ALLEUX

Le Conseil Municipal accepte la demande d'admission en non valeur pour la somme totale de 24 509,88 euros.

AFFAIRE N° 3

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Les membres du conseil municipal donnent un avis favorable sur la demande présentée au titre de l'installation classée "GAEC de SAINT GOU-DAS (LEMEE)" exploitée en PLESLIN-TRIGAVOU au lieu-dit "Saint-Goudas".

AFFAIRE N° 4

AFFAIRES FONCIERES - ECHANGE DE TERRAINS

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer l'acte notarié d'échange de terrains entre Madame LOQUEN et la Commune de TADEN conformément au procès-verbal de délimitation et du plan de bornage ré-actualisés. Les frais divers de géomètre et de notaire seront pris en charge à hauteur de 50 % par chacune des deux parties.

AFFAIRE N° 5

TRAVAUX - RENOVATION BLOC SANITAIRE N° 3 / CAMPING

Les membres du conseil municipal acceptent les modifications apportées aux marchés de travaux référencés au rapport et autorisent Monsieur le Maire à signer les avenants correspondants avec les entreprises concernées. Le montant total définitif des travaux réalisés s'élève à 241 962,29 euros hors taxes.

AFFAIRE N° 6

FINANCES - CESSION DE BATIMENT INDUSTRIEL

Les membres du Conseil Municipal par 17 voix pour et une abstention (M. Jacques BAUX), acceptent la cession de l'immeuble CICA des Alleux et des parcelles environnantes référencées section D n° 1978 de 5 500 m² et n° 3 024 de 975 m² pour la somme totale de 320 000 euros hors taxes à la société en cours de formation "SCI LA CICA" Les frais divers d'acquisition et d'actes notariés seront à la charge de l'acquéreur, la "SCI LA CICA."

AFFAIRE N° 7

FINANCES - ENFANCE & JEUNESSE / C.L.S.H. & JARDIN D'ENFANTS

Les membres du Conseil Municipal autorisent Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat avec le responsable de "A l'Abord'âges" à compter du 6 juillet 2009 et jusqu'au 31 décembre 2011.

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUILLET 2009**

AFFAIRE N° 1

TRAVAUX - RESTRUCTURATION SALLE MTL

Les membres du conseil municipal autorisent Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 2 au marché avec l'entreprise Robert BORSA (lot n° 1) et les avenants n°1 aux marchés avec les entreprises PEPION Menuiserie (lot n° 05A), ISOL 22 (lot n° 06), ELEC OUEST (lot n° 07), Roger DOUBLET (lot n° 08), MANIVEL (lot n° 11) et KERFROID (lot n° 14A).

AFFAIRE N° 2

HABITAT - PASS FONCIER

Les membres du conseil municipal par 16 voix pour et une abstention (M. Jacques BAUX), décident:

De prendre acte :

- du portage temporaire de l'effort financier et du versement intégral de la subvention au ménage accédant à la propriété par la CODI ;

- de la sollicitation par la CODI des subventions compensatrices octroyées par l'Etat ;
- des critères d'éligibilité à l'octroi de la subvention imposés par la CODI.

D'accepter :

- que la Commune versera à la CODI la subvention réservée à l'accession sociale à la propriété par PASS-FONCIER via une convention ;
- **d'adopter** le principe d'octroi de 4 subventions au titre de l'année 2009,
- **d'inscrire** la somme de 6 000 € au titre du versement de la part de subvention revenant à la charge de la Commune de Taden.
- un bilan de cette action sera réalisé et communiqué à chacune des communes ainsi qu'au premier Conseil Communautaire de l'année 2010, préalable pour décider de sa reconduction au titre de l'année 2010.

AFFAIRE N° 3

CAMPING MUNICIPAL DE LA HALLERAI

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec la société "TOURING CHEQUES" pour l'année 2010.

AFFAIRE N° 4

CAMPING MUNICIPAL DE LA HALLERAI

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec la société "The CARAVAN' CLUB" pour l'année 2010.

AFFAIRE N° 5

JEUNESSE ET SPORTS - PASSEPORT JEUNES "TI' PASS"

Le conseil Municipal :

- approuve le dispositif "Ti' Pass" ;
- autorise le Maire à signer les conventions afférentes d'une part, avec le Conseil Général, et d'autre part, avec les Prestataires locaux.

◀ SUITE DE LA PAGE 4 : COMPTE-RENDU DE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUILLET 2009

AFFAIRE N° 6

TRAVAUX - ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le Conseil Municipal,

approuve :

- le projet d'effacement des réseaux « basse tension » (tranche 3 - résidence le Domaine) ;
 - le projet d'aménagement de l'éclairage public.
- Décide de confier au Syndicat Départemental d'Electricité la fourniture et la pose du génie civil du réseau de communication téléphonique.

AFFAIRE N° 7

URBANISME & TRAVAUX - Z.A. DU BOIS MENE

Le Conseil Municipal approuve le projet d'alimentation basse tension de la Z.A. du Bois Mené, présenté par le Syndicat Départemental d'Electricité des Côtes d'Armor, pour un montant estimatif de 9 000 euros TTC.

AFFAIRE N° 8

URBANISME & TRAVAUX - Z.A. DU BOIS MENE

Le Conseil Municipal décide de confier au Syndicat Départemental d'Electricité des Côtes d'Armor la fourniture et la pose du génie civil du réseau de communication électronique de la

Z.A. du Bois Mené, pour un montant estimatif de 700 euros TTC.

AFFAIRE N° 9

ANIMATION JEUNESSE - CRÉATION D'UN JARDIN D'ENFANTS

Les membres du conseil municipal :

- acceptent les modalités de la mission déléguée à "A l'Abord'âges" pour la gestion exclusive du jardin d'enfants, mis en place à compter du 1^{er} septembre 2009 ;
- autorisent Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat avec l'association « A l'Abord'âges », relative à la mise en place du jardin d'enfants, à compter du mois de septembre 2009.

AFFAIRE N° 10

ANIMATION JEUNESSE - ACCUEIL DE LOISIRS - CLSH

Les membres du conseil municipal :

- acceptent la reconduction du centre de loisirs sans hébergement dont la mission est confiée à la SCOP "A l'Abord'âges", pour la période du 1^{er} septembre 2009 au 31 décembre 2011, et le versement de la participation financière

de la commune au fonctionnement du centre d'accueil et de loisirs ;

- autorisent Monsieur le Maire à signer les conventions de partenariat avec la SCOP "A l'Abord'âges".

AFFAIRE N° 11

ANIMATION JEUNESSE - CRÉATION D'UN JARDIN D'ENFANTS

FINANCEMENT AU PROGRAMME EUROPÉEN LEADER

Les membres du conseil municipal :

- valident le projet, le plan de financement et le calendrier de l'opération présentée ci-dessus ;
- demandent à bénéficier des aides au titre du programme LEADER 2007-2013 (FEADER) du Pays de DINAN, pour une période de trois années,
- autorisent Monsieur le Maire à signer tout acte nécessaire à la réalisation de cette affaire, y compris à produire un nouveau plan de financement, la Commune s'engageant à assurer l'autofinancement restant après déduction de l'ensemble des contributions, dans le respect des règles d'attribution de la subvention LEADER (FEADER).

Repas du CCAS

5



Bonne ambiance dimanche 18 octobre 2009 à la salle MTL à Trélat, où tous les aînés âgés de 65 ans et plus, ainsi que leur conjoint ont pris place pour ce rendez-vous annuel proposé par le Centre Communal d'Action Social.

Ainsi, tout au long de l'après-midi, maints souvenirs et anecdotes relatives au village ont été évoqués dans une ambiance très détendue, qu'ont appréciée Victorine Coudray et François Douard, les doyens de l'assistance.

Les différents plats préparés par le Cuisinier de l'école aidé de ses collaboratrices et servis avec entrain par les membres du CCAS et des volontaires, ont été savourés par tous.

Nouveauté cette année, entre le fromage et le désert, des tickets numérotés, permettant de gagner un panier garni ont été distribués.

Outre le cadeau traditionnel offert aux doyens, un verre gravé à leur prénom leur a été offert.

Au moment de se séparer, rendez-vous a été pris pour l'an prochain. ■



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Le 15 juin 2009, à SAINT-MALO
Anthonin POTIN
Jugonnet

Le 23 juin 2009, à DINAN
Andy MELCHIOR
La Moisenie

Le 28 juin 2009, à DINAN
Raphaël PINEAU
15, Rés. le Bois Coudray

Le 25 septembre 2009, à DINAN
Mélina GUILLOT
8, rue du Pré d'Ahaut

MARIAGES

Le 20 juin 2009
Jean GILET et Viviane GOZILLO
domiciliés "25, Rés. du Bois Coudray"

Le 27 juin 2009
Nicolas GOSSELIN et Florence LE GALL
domiciliés "32, rue du Pré d'Ahaut
Rés. Le Val Doré"

Le 11 juillet 2009
Thierry LEROUX,
domicilié "19 rue du Révérend Père Janvier"
à ST-MEEN-LE-GRAND (35)
et Aurore BELLEBON,
résidant "28 rue de la Ville au Comte"

Le 25 juillet 2009
Jean-Marc DAGORN et Isabelle RIGOUIN
Domiciliés "Les Champs"

Le 22 août 2009
Nicolas HUPÉ,
domicilié "3, Mail Galilée
à CHARTRES-DE-BRETAGNE (35)"
et Anne-Gaëlle MILLET,
résidant "Potain"

Le 5 septembre 2009
Didier COLLIN et Huguette PELTAIS
Domiciliés "Les Landes Basses"

Le 5 septembre 2009
Romuald MERCERIE et Tatiana LE DUC
Domiciliés "15, rue du Bosquet"

DÉCÈS

Le 10 juin 2009, à TADEN
Victor BRIAND
Dombriand

Le 19 juin 2009, à DINAN
Jean-Joseph COLLET
6, Résidence Villeneuve

Le 24 juin 2009, à DINAN
Claude GERMOND
13, Les Coteaux de Beauregard

Le 13 juillet 2009, à TADEN
Antoine ARNAULD
Préval

le 22 octobre 2009, à Taden
Robert CHASSAGNE
Le Parc

Médaille d'honneur du travail

Promotion du 14 juillet 2009

MÉDAILLE VERMEIL

Récipiendaire : **M^{me} JAMET Marylène**
Taden Technicien des métiers de
la banque - BNP PARIBAS - Groupe
de production et d'appui commercial
Bretagne à St Grégoire.

MÉDAILLE GRAND OR

Récipiendaire : **M^{me} LEGOUPIL-HEUZE**
Joëlle Taden - Technicien des métiers
de la banque - BNP PARIBAS - Groupe
de production et d'appui commercial
Bretagne à St Grégoire. ■



Trois agents communaux à l'honneur

Le Mercredi 9 septembre, dans la nouvelle salle du Temps Libre de Trélat, Bertrand CLAUDEVILLE, Maire a décoré trois agents communaux de la médaille régionale, départementale et communale.

Bernard LEPETIT, agent de maîtrise principal, pour 20 ans de services, a été décoré de la médaille d'argent.

Sylviane HAMONET, Adjointe administratif principal de le 1^{re} classe, pour 30 ans de services, a été décorée de la médaille de vermeil

Michel BRANDILY, Brigadier chef principal de police, pour 30 ans de services, a été décoré de la médaille de vermeil. ■



Le petit mot de l'amicale laïque

Le 14 juin dernier a eu lieu la traditionnelle kermesse des écoles au manoir de Taden.

Cette année, parmi les incontournables pêche à la ligne, enveloppes, maquillage et casse boites, quelques nouveautés comme la course en brouette et les jeux celtes en bois y ont été très appréciés.

150 repas servis, grâce à une équipe de bénévoles. Le spectacle préparé par les deux écoles a retenu toute l'attention. Spectacle haut en couleur qui a enchanté les petits et les grands avec des chansons interprétées par les enfants et les parents.

La journée s'est clôturée par le tirage de la tombola

et un lâcher de ballons (nouveau de cette année).

Les prochains rendez-vous de l'amicale sont l'assemblée générale le vendredi 16 octobre à la salle Jan (Trélat) et l'arbre de Noël le 11 décembre.

La sortie voile de l'école primaire en juin dont vont bénéficier 33 élèves est financée en quasi-totalité par l'amicale laïque.

Nous remercions tous les bénévoles qui permettent à cette association d'exister et de fonctionner et nous invitons tous les parents d'élèves désireux de nous rejoindre, à nous contacter. ■

Les olympiades de Trélat

Le dynamique animateur sportif de la commune, Jessy, a souhaité, comme cela était le cas lorsqu'il était élève, fêter la fin de l'année scolaire par une manifestation : Olympiades, goûter avec présence des parents, spectacle sur scène... Souhaitant rester en homogénéité avec le projet pédagogique de l'école, Jessy a fait part de ses projets à M. Jouan, directeur de l'école.

Après réunion avec le personnel enseignant qui a tout de suite adhéré au projet, la décision a été prise : ce serait des olympiades.

Le vendredi 25 juin à 14h00, sous un soleil radieux, les 80 élèves des 4 classes de l'école ont donc investi le

terrain de football, le plateau sportif et la cour de récréation.

Les disciplines étaient au nombre de 6: 4 collectives (foot, basket, hand, course en relais) et 2 individuelles (saut en longueur, lancer du poids).

Avant le démarrage des compétitions, Jessy a particulièrement insisté sur les valeurs de l'olympisme : Fair-play, respect de l'adversaire, éthique. Une note sanctionnait d'ailleurs le respect ou non de ces valeurs.

Le personnel enseignant a pris en charge les différentes classes pour les amener sur les terrains res-

pectifs. Des membres de la gymnastique volontaire ont été conviés pour jouer le rôle d'arbitre. À 17h00, c'était la fin des épreuves. Pendant le comptage des points, les élèves ont pu se rassasier et surtout se désaltérer autour d'un goûter. Après avoir rappelé que la notion de respect de l'adversaire avait été déterminante dans le comptage des points Jessy a proclamé

les résultats : La classe de CM1-CM2 remporte les premières olympiades de Trélat. Félicitations aux vainqueurs !

Suite à l'entière satisfaction de toutes les personnes présentes à cette journée, nul doute que l'opération sera renouvelée l'année prochaine et pourquoi pas, en lui

donnant plus d'importance (invitation d'autres écoles par exemple). ■

Quelques commentaires :

« Superbe journée, c'était très sympa, je reviens l'année prochaine ! » (Annick de la gym volontaire)

« Ce que j'ai préféré, c'est le basket ball, j'ai marqué 4 points » (Sarah, élève de CM1)

« Cette opération a été un grand succès et elle est pleine de promesses pour l'avenir. » (M. Joan, directeur de l'école)



Noces d'or

Le 4 juillet 2009, Michel Hamoniaux, adjoint, recevait à la Mairie de Taden Irénée et André Chevalier afin d'y célébrer leurs noces d'or. Irénée, née le 8 septembre 1934 et André né le 26 janvier 1931, se sont mariés à Créhen le 4 juillet 1959.

De leur union sont nés 3 enfants, Andrée, Maryline et Olivier et 7 petits enfants ont agrandi la famille. Irénée et André sont arrivés à la Pontais en Trélat-Taden en 1959, où ils se sont installés comme agriculteurs. Toute leur vie a été consacrée à ce métier exercé avec beaucoup d'amour et de passion. Et c'est toujours à la Pontais qu'ils savourent une retraite bien méritée. ■



Camping

Malgré une météo mitigée en juillet et août, le camping a affiché complet du 20 juillet au 15 août. Cette année les touristes anglais ont été moins nombreux, mais ils ont été remplacés par des Italiens, des Espagnols et des Français. Les Allemands ne sont arrivés que début septembre. Actuellement, nous avons toujours des réservations pour nos chalets et mobil homes et nous accueillons toujours des campeurs en caravanes et camping cars jusqu'au 15 novembre. ■

8



La salle MTL

Voilà donc notre salle des fêtes telle qu'elle est devenue après cinq mois de travaux. Finalement, on la retrouve presque inchangée... Tout de même, ce plafond lumineux... cette acoustique encore meilleure... ce nouvel éclairage plus performant... et pourtant elle a gardé ses grandes fenêtres au Nord Ouest et surtout sa charpente et ses "poteaux porteurs" qui font tout son charme intérieur depuis son inauguration en Octobre 1985, jour du Comice Agricole à Trélat. Remarquez le parquet rénové par ponçage. Impeccable et pourtant, il a 24 ans... Ces trois nouvelles portes communiquent, à droite avec le nouveau bar, au milieu, avec les vestiaires des utilisateurs de la salle, à gauche, avec le "bloc cuisine", moderne, fonctionnel, impressionnant. ■





Noces de diamant

Le samedi 22 août 2009, Bertrand Claudeville, Maire, a accueilli Marie-Thérèse et Maxime Hamon pour célébrer leurs noces de diamant (60 ans de mariage). Marie-Thérèse née le 27 avril 1928 et Maxime, le 16 janvier 1923 se sont mariés devant le Maire Victor Briand, le 5 septembre 1949. De cette union, sont nés 3 enfants, Catherine, Marie-Noëlle et Marc. Après une carrière bien remplie dans la gendarmerie, Marie-Thérèse et Maxime habitent depuis 32 ans à Bel-Air en Trélat.

Maxime participe toujours activement aux célébrations patriotiques et a été actif dans différentes associations de la commune, dont l'association catholique et le centre d'action social. ■

Personnel communal

Départs à la retraite de deux agents et recrutement de deux agents

Départs à la retraite

- Le 1^{er} mars 2009 de **M. Christian BOISSIERE**, Adjoint Technique Territorial Principal de 2^e classe aux services techniques municipaux.
- Le 1^{er} septembre 2009 de **M^{me} Joëlle GESRET**, Adjoint technique Territorial de 2^e classe, exerçant les fonctions d'agent spécialisé des écoles maternelles.

Recrutements

- Le 1^{er} juillet 2009 de **M. Bonny LEBRUN**, Adjoint technique Territorial de 2^e classe aux services techniques municipaux.
- Le 7 septembre 2009 de **M^{me} Pierrette CHEENNE**, Adjoint technique Territorial de 2^e classe, à l'entretien des locaux scolaires, aide à la cantine et entretien des locaux du camping. ■



Le très haut débit arrive sur notre commune !

Les journées des 13 et 14 octobre sont marquées par la présence d'engins plutôt impressionnants. Ils traversent le bourg de Trélat en réalisant une tranchée (50 cm) contenant 3 fourreaux (fibres optiques) permettant la mise à disposition du "très haut débit" en lieu et place du débit actuel. ■



PERMIS DE CONSTRUIRE

NOMS ET PRENOMS	ADRESSE DES TRAVAUX	NATURE DES TRAVAUX
SCI CYMAR Mme THEBAULT Patricia	Le Bois Mené	Bâtiment à usage d'entrepôt et bureaux
SCI FRANCHPIT Mr PITREL Olivier	Rue de la Mousson Z.A des Alleux	Bâtiment de type industriel à usage de bureaux et atelier
HURTAUD Isabelle	8, Le Bois Coudray	Extension habitation
M. et Mme PINSARD et LORRE	25, Les Coteaux de Beauregard	Maison individuelle
SCI OUMNIAK- M. GANOT Jean	Route de Dinard Le Pré des Landes	Extension de 3 cellules commerciales, relookage, extension à enseigne NETTO démolition partielle d'un bâtiment existant
BOUETARD Jean-Christophe	Ferme du Domaine	Construction d'un hangar agricole à usage de stockage de fourrage
LEBRETON-ROBIOU Aurélie et Vincent	5, Les Jardins de Trélat	Maison individuelle

AUTORISATIONS DE TRAVAUX

NOMS ET PRENOMS	ADRESSE DES TRAVAUX	NATURE DES TRAVAUX
ALLOUARD Jérôme	10, rue des Grèves	Édification d'une clôture
VIREL-GAULT Johanna et Nicolas	18, Le Bois Coudray	Pose de 2 châssis de toit
CHERQUEFOSSE Bernard	17, Le Bois Coudray	Abri de jardin
LEMENEC Claude	25, Loc Maria	Véranda
LUCAS Jérôme	Mi-Tasse	Pose de châssis de toit en façade Nord
LASTE Valérie	17, rue Souquet	Changement des fenêtres et porte d'entrée
COLAS Michel	Les Portes	Division et détachement d'une unité foncière

La vie de nos écoles

École des forges

La rentrée à l'école des forges s'est faite avec 81 élèves inscrits. Erika Vignon (CE1) est venue rejoindre l'équipe enseignante déjà en place à savoir : J.L. Joan - CE2-CM1 (Directeur), Chloé Chevy CP, Estelle Guinard CM1-CM2.

Le développement durable servira de fil rouge tout au long de cette année scolaire. De même qu'à l'école maternelle des parents d'élèves et sympathisants bénévoles ont pris en charge la mise sous informatique du fichier Bibliothèque. Un stage de voile est aussi programmé au cours du mois de Juin 2010 en partenariat avec l'Amicale Laïque.



École maternelle du moulin

L'école maternelle du moulin a inscrit 58 enfants pour cette rentrée 2009. Mme Régine Liorzou qui assure la direction de cette école a en charge les petits et les plus jeunes de la moyenne section, tandis que M^r Jean Louis Paul assure quant à lui les plus grandes sections. Nos deux Atsems Nathalie et Sylvie viennent épauler les deux enseignants après le départ en retraite bien mérité de M^{me} Joëlle Gesret. Cette année la classe de Mr Paul vient de se voir dotée d'un ordinateur flambant neuf. Les parents sont aussi mis à contribution pour la mise en place de projets scolaires tels que les arts plastiques et la bibliothèque. ■

La commission scolaire

École de Trélat, aide aux devoirs

Nous envisageons de mettre en place un dispositif d'aide aux devoirs qui s'adresserait aux enfants restant à la garderie, le soir. Ce dispositif qui serait effectif le lundi et le jeudi de 17h00 à 17h30 serait destiné aux enfants dont les parents auraient donné leur accord. Pour l'organiser, il est nécessaire que des adultes volontaires et bénévoles soient disposés à donner un peu de leur temps. Il sera attendu de ces personnes qu'elles aident les enfants à faire leurs devoirs sans les faire à leur place et sans se substituer aux enseignants. Leur rôle consistera essentiellement

à surveiller et encadrer les enfants. Nous recherchons donc des bonnes volontés (parents, grands-parents, proches, etc) pour pouvoir démarrer cette aide aux devoirs après les vacances de la Toussaint.

Nous remercions les personnes susceptibles de donner un peu de leur temps de le faire savoir auprès de la mairie. Cela n'engagera à rien et une réunion préparatoire sera organisée pour définir les modalités précises d'interventions. ■

J.L. Joan

TADEN D'HIER...

Les commerces de Trélat avant guerre



CAFÉ CHÉENNE - 1951

Avant guerre, on dénombre 4 cafés dans le bourg de Trélat.

En venant de Dinan, le premier, tenu par M^{me} Chéenne, est situé à gauche à l'entrée du bourg. M. Chéenne s'occupe de la forge attenante.

Le deuxième se trouve en face de l'église. Tenu par Rosalie Thomas aidée par sa mère, il fait café, épicerie, tabac. Un peu plus tard, il sera le premier à faire cabine téléphonique avec l'installation d'un superbe téléphone à manivelle. Le troisième est situé à la place de l'actuelle salle Jean. Il est tenu par M^{me} Jean dont le mari est bourrelier. En 1947, ce café sera transformé en salle de bal. Enfin, le quatrième est situé à la place de l'ancien bar en face de la salle du temps libre. Il est tenu par Mme Allaire tandis que M. Allaire tient la principale forge de Trélat dans l'atelier adossé au café. Dans les cafés, on ne sert que du cidre. Le verre de rouge viendra après guerre. Les cafés connaissent 3 moments d'affluence :

- Le midi, une cinquantaine d'élèves qui n'ont pas le temps de rentrer chez eux ont emmené dans leur besace du pain ou du lard qu'ils feront tremper dans la soupe réalisée par les cafés. Ils sont trente chez M^{me} Thomas, la table ronde est dressée, chacun a son bol attrapé. La soupe n'est pas toujours du goût des élèves et certains passent derrière la salle pour la jeter aux poules... mais

prennent bien garde de ne pas se faire prendre par la grand-mère ! Après la soupe, les bons élèves aident à faire la vaisselle, d'autres, plus dissipés, en profitent pour faire les 400 coups...

- Dans la journée, les personnes qui attendent le ferrage d'un cheval ou la réparation d'une brouette se réunissent autour d'une bolée en discutant de la prochaine récolte, de la maladie du petit...

- Les jours de fête, c'est l'animation générale dans le bourg et pour les 4 cafés. Les salles sont de dimension modeste et ne peuvent accueillir tout le monde. On ouvre donc toutes grandes les fenêtres et des musiciens amateurs font danser la foule aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des commerces. Le cidre coule à flots jusqu'à une heure avancée... C'est à dire 22h00, heure raisonnable pour rentrer chez soi à la lueur d'une lampe...

Les artisans :

- 2 bourreliers : Profession exercée par Messieurs Jean père et fils, ils ont chacun leur atelier et travaillent le cuir (principalement pour le harnachement des chevaux).

- 2 maréchaux-ferrants : Jean Allaire, en haut du bourg et Emile Chéenne, à côté du café du même nom.

A cette époque, on compte une cinquantaine de fermes dans les environs et le

travail ne manque pas. Ferrage des chevaux, ferrage des roues de chariot, réparation des jantes, mise en place des moyeux.

- 1 charron : M. Lecorre fabrique des roues pour les charrettes, les brouettes, les tombereaux,

- 1 menuisier : M. Pépin, fabrication de meubles divers,

- 1 maçon : M. Lucas, réalisation de murs, de maisons, de bâtiments.

Il faut signaler qu'il existe une excellente ambiance entre tous ces artisans. 2 ou 3 fois par an, ils se réunissent tous pour le ferrage des roues. Le rendez-vous a lieu à la forge Chéenne car la présence du ruisseau tout proche est utile pour le refroidissement des pièces forgées. C'est une journée de dur labeur autour d'une grande "fouée" mais les bolées de cidre atténuent quelque peu la chaleur.

Des commerçants extérieurs viennent proposer leurs produits (boucher et boucher de Trigavou, marchand de tissus de Corseul).

Un des grands souvenirs de nos anciens est le passage des marchands ambulants. Au son lointain de leur trompe ou de leur corne, ils se précipitent sur leur passage.

L'employé de la maison Kaïfa vient en tricycle tiré par son chien appelé bitter. Il vend de la petite épicerie.

M^{me} Rolland vient de Dinan en vélo une fois par mois avec des coupons de tissu sur son porte bagages.

M. et Mme Laffarge viennent en voiture et vendent des draps de lin (A cette époque, lorsqu'on a réussi à faire quelques économies, on s'empresse de remplir l'armoire avec des draps de lin).

Que l'on parle d'écoles, de fêtes ou de commerces, on en revient à la même conclusion : Une époque où le travail est pénible, où l'on dispose de peu de moyens, où l'on mène une vie spartiate mais une époque empreinte de gaieté, de joie de vivre et d'entraide. ■

... ET D'AUJOURD'HUI

SCOP à l'abord d'âges !

Ou comment répondre à un besoin du territoire

D'une association à une Société Coopérative Ouvrière de Production (SCOP).

De 2000 à 2007, le programme européen "Leader plus" destiné notamment à encourager le retour à l'emploi des femmes du pays de Dinan a mis en évidence, qu'au-delà de la pénurie d'emplois, c'est aussi le manque de structures d'accueil pour les enfants qui pose problème. Le programme s'achève sur ce constat. Il faut savoir en effet que 60% des habitants du pays de Dinan vont travailler en dehors de cette zone (Lamballe, St Malo, Rennes...). Le pays de Dinan compte 3 000 enfants mais ne dispose que de 160 places d'accueil collectif. C'est dans ce contexte que David Meunier, qui a toujours baigné dans le milieu asso-

toral l'engagement de réaliser un accueil pour les enfants.

- Juillet 2008 : Taden octroie à l'association un contrat de location de locaux pour monter un accueil de loisirs sans hébergement qui fonctionne toute l'année.
- Juillet 2009 : L'association est transformée en société coopérative ouvrière de production (SCOP).
- Septembre 2009 : Création du jardin d'enfants.

Fonctionnement de la SCOP "à l'abord d'âges !" :

La société comprend un gérant, une secrétaire-comptable et 27 salariés dont 21 à temps plein. Elle est missionnée par la municipalité pour gérer l'accueil des enfants (gestion du personnel, comptabilité, relations avec les familles...).

étendues et des horaires à la carte, elle a une grande flexibilité, elle répond à des besoins spécifiques (accueil d'enfants en situation de handicap par exemple).

- Solidaire : Elle ne réalise pas de bénéfices, les prix de garderie sont définis en fonction des quotients familiaux, les surcoûts entraînés par les besoins spécifiques sont répartis entre tous les clients.

La SCOP "à l'abord d'âges !" a pris de l'importance et dispose maintenant de 5 centres d'accueil :

La Vicomté, St Helen, Taden, Lanvalley, Quévert. L'avantage est que le personnel se déplace sur ces secteurs en fonction des besoins.

Les services de la SCOP "à l'abord d'âges !" :

- Le jardin d'enfants : Pour les enfants de 2 à 3 ou 4 ans 16 places Du lundi au vendredi, de 7h00 à 19h00 (possibilité d'extension des horaires en fonction des besoins des familles) :
- L'ALSH : Accueil de loisirs sans hébergement, appelée autrefois "centre aéré". Pour les enfants ou adolescents de 3 à 12 ans. Fonctionne tous les mercredis, samedis plus les périodes de vacances scolaires.
- Les séjours jeunes : Appelés autrefois "colonies de vacances". Pour les plus de 12 ans avec par exemple, en juillet 2009, 2 semaines "glisse, sensation au Pays Basque".

Les projets : L'accueil collectif des enfants de 2 mois à 2 ans manque cruellement dans la région. La SCOP réfléchit donc, en partenariat avec la mairie, à la mise en place à Taden d'une micro crèche (9 places).

Pour contacter la SCOP "à l'abord d'âges !" : 02 96 39 72 08 ou alabordages22@hotmail.fr ■



LE JARDIN D'ENFANTS

ciatif, décide de proposer un partenariat aux collectivités pour créer des structures d'accueil et répondre en partie à la pénurie.

Quelques dates :

- Avril 2008 : Création de "à l'abord d'âges !", association loi de 1901 à but non lucratif.
- Juin 2008 : Rencontre à Taden avec le nouveau conseil municipal qui avait inscrit à son programme élec-

Certains salariés sont également associés. Ils sont ainsi propriétaires de leur SCOP et ils sont impliqués dans sa gestion : choix du projet pédagogique, contrôle financier, gestion des effectifs, investissements... "À l'abord d'âges !" est une entreprise sociale et solidaire.

- Sociale : Très flexible, elle s'adapte aux besoins réels des parents, elle propose des plages d'accueil très

La blanchisserie des Pays de Rance

En 1999, le nettoyage du linge est réalisé au sein même des hôpitaux de la région. Dans le but de moderniser cette fonction et de réaliser des économies, une réflexion s'engage sur la création d'une blanchisserie extérieure qui prendrait en charge le linge des hôpitaux de St-Malo, Dinan et St-Jean de Dieu.

En 2004, un groupement d'intérêt économique (GIE) est créé. Il s'installe dans la zone des Alleux (rue du vent d'Autan) dans des locaux flambants neufs. Le président du groupement est le directeur de l'hôpital de St-Malo. En 2005, un responsable extérieur non hospitalier est recruté pour asseoir l'organisation et la gestion de l'établissement.

Structure actuelle :

Le GIE n'a pas vocation à faire de bénéfice mais à réduire les coûts de traitement du linge (CA 3,5 Millions d'euros).

Le groupement comprend 47 employés dont un responsable (Mr Rousseau), 1 responsable adjoint, 2 agents d'encadrement, une secrétaire comptable, 3 agents de maintenance, des chauffeurs et des agents de production.

Le personnel de blanchisserie de chaque hôpital est mis à disposition de la nouvelle structure, les agents restent rattachés à leur hôpital d'origine en matière de paye, d'avantages, d'amicales, ... De nouveaux établissements sont venus rejoindre les 3 précurseurs : St-Brice, Antrain, Combourg, Cancale, Pleine Fougères, Evran, Le Hinglé, Léhon et le groupement traite désormais 9,5 tonnes de

linge par jour, 5 jours par semaine

Fonctionnement : Le GIE traite 3 types de linge :

- Le linge banalisé (draps, linge de table, vêtements pour les patients). Ce linge est acheté par le groupement et loué aux établissements
- Le linge personnalisé (tenue du personnel hospitalier)



- Le linge des résidents (linge civil des résidents des maisons de retraite par exemple)

Les 2 premières catégories subissent un traitement automatisé. La troisième s'apparente plus à un traitement traditionnel (respect des qualités de tissus, séchage et pliage spécifiques).

Traitement : D'une manière schématique et simplifiée, le linge subit le cycle suivant :

- Collecte dans chaque établissement et retour à Taden
- Pesée, identification (par puces électroniques), tri, conditionnement par article en sacs de 35 kg
- Lavage en tunnels ou en laveuses
- Séchage
- Repassage industriel, pliage automatique

- Tri automatisé du linge propre par établissement

- Emballage

- Livraison aux établissements

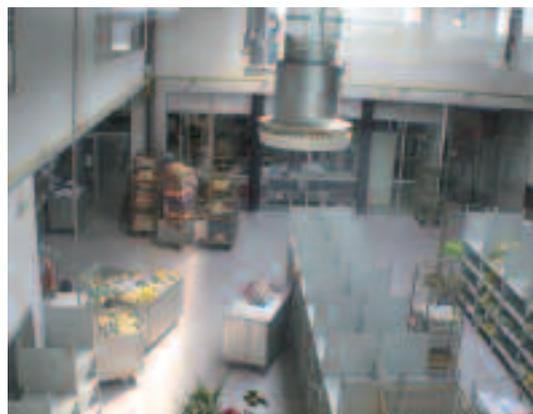
Le groupement dispose pour cela d'un outil moderne, impressionnant par son volume et son niveau d'automatisme.

Critères de qualité requis :

- Propreté bactériologique et visuelle du linge bien sûr mais aussi sa non détérioration, en particulier pour le linge civil.
- Pas de pertes de linge ou de mauvais routages vers les centres hospitaliers.

Critères bactériologiques : Sans doute fondamentaux dans ce type de travail

- Les circuits de traitement font que le linge propre ne rencontre jamais le linge sale, y compris pour lors des transports
- Des opérations de décontamination sont appliquées régulièrement : Mains du personnel, camions, chariots de manutention, outillages divers, locaux.



- Les contrôles bactériologiques sont réalisés par des laboratoires extérieurs, les effluents sont traités avant rejet à l'égout.

La blanchisserie des Pays de Rance, une entreprise peu connue des Tadennais, mais qui mérite de l'être. ■

Association Tadennaise de Pétanque

Nouvelle Association sur la commune

Président : Jacques ORTIZ

Vice président : André LOGNONE

Secrétaire : Claude LALLART

Trésorier : Jean BOUVET

Les suppléants sont Rémy LE CARRERES & Fernand THOMA.

Cette nouvelle association est ouverte à tous. Il n'y a pas de compétition officielle. Les rendez-vous : Mardi, Jeudi et Samedi à partir de 14h00, salle Neuville.

Dès l'âge de 8 ans, les enfants pourront venir s'initier les mercredis à 14h30.

Cotisation annuelle : 10 € pour les adultes et 5 € pour les enfants. ■

Contacts : Jacques Ortiz

02 96 39 38 51 ou 02 96 39 30 73 ou 02 96 85 33 19



Club de football de l'A.L.S.S. Trélat-Taden

Tout d'abord, l'ensemble du club tient à remercier les sponsors pour leur soutien financier : nous disposons de 68 encarts publicitaires dans notre calendrier. Ajoutons à cela, la participation à l'achat de chaussettes de ballons et de deux jeux de maillots + shorts.

La saison 2009-2010 ne s'engage pas dans les meilleures conditions puisqu'à l'heure actuelle les deux premiers matchs de championnat ont été perdus par nos équipes seniors et ce qui est plus grave avec des scores qui ne sont pas flatteurs.

Pourtant les deux équipes n'ont connu que deux départs pour six arrivées. Il va falloir vite changer d'attitude en ayant beaucoup plus d'envies et de volonté, nous avons déjà bien compromis les ambitions du début de saison. L'implication de tous est donc demandée pour les matchs et bien sûr pour les entraînements. Notre grande difficulté est de composer 2 équipes complètes et d'obtenir de bons résultats.

Nous sommes en progression avec au moins 150 licenciés et aussi avec 3 équipes supplémentaires qui sont réparties ainsi : 2 équipes en débutants U8 (2002-2003), 2 équipes en poussins U11 (1999-2000), 1 équipe en débutants U 9 (2001), 1 équipe en - 13 ans U15, 1 équipe en - 15 ans U17, 2 équipes

en seniors, 1 équipe en foot loisir. Ci-dessous photo de l'équipe des 15 ans encadrée de Patrice Lecoer (à gauche) et Marc Pinsard. Avec toutes ces équipes de jeunes ce n'est que du bonheur de les voir en nombre aux entraînements et de voir tous ces respon-

sables s'occuper d'eux avec un grand dévouement. Ils sont déjà plusieurs mais pour bien faire nous pourrions avoir deux ou trois bénévoles de plus. Ils seraient les bienvenus. Les bons résultats vont assurément suivre. Je tiens à remercier notre animateur qui est bien estimé de ces jeunes ainsi qu'à la municipalité pour l'entretien des terrains.

L'équipe foot loisir, quant à elle, reste sur la même dynamique et le même effectif. Je tiens aussi à remercier tout particulièrement les bénévoles dirigeants qui encadrent toutes ces équipes, les dames qui sont là pour les manifestations .

Nous organisons une soirée choucroute le 24 octobre, nous vous y attendons nombreux.

Pour l'école de football je tiens à signaler que de nouvelles têtes sont venues nous épauler Richard Fermen (U11), Georges Meal et Jacki Espitalier en U8.

Cette saison nous arrivons à un effectif : 12 débutants U8, 11 débutants U9, 16 poussins U11, 2 benjamins U 13.

Vive l'A.L.S.S.Trelat-Taden. ■

Le président Yannick JAN



Lutte contre la mucovisidose



Les 26 et 27 septembre dernier, a eu lieu la 2^e virade de l'espoir pour lutter contre la mucovisidose. Une excellente participation des Tadennais, ainsi que des départements limitrophes a été enregistrée.

Le dimanche midi, 340 repas ont été préparés et servis par une équipe très coordonnée.

L'après-midi, départ de la randonnée avec 149 motos. Plusieurs cyclos et marcheurs sont partis sur les routes et les baptêmes de 4x4, Goldwing et sides ont connu un grand succès. Beaucoup de spectateurs pour les démonstrations de patins et gym, tout l'après-midi, en musique, la kermesse et la structure gonflable ont également connu un grand succès.

La recette de ces journées s'élève à 13 398,60 €. Le résultat définitif sera connu fin octobre. Précisons que comme l'an dernier, l'association a réussi à s'autofinancer.

Remerciements à tous les partenaires, Mairies, entreprises, commerçants, ainsi qu'à tous les bénévoles et toutes les personnes qui sont venues rejoindre le combat contre la mucovisidose. Sans elles, nous ne pour-

rions y arriver ; avec elles, tout est possible. Depuis le début de l'année 2009, c'est 14 763.60 € qui ont été reversés à "Vaincre la mucovisidose".

Les prochains rdv pour lutter contre la mucovisidose :

- 11/10/2009 à Plancœt défilé de mode Georges Franck. Entrée : 5 € Salle des fêtes
- 7 et 8/11/2009 stand et vente de crêpes à la fête de la pomme
- 9/01/2010 Fest-noz salle du temps libre Trélat en Taden. Entrée : 6 €
- 28/02/2010 défilé de mode Georges Franck à Trélat en Taden salle du temps libre. Entrée : 5 €

- 26/09/2010 Virade de l'espoir Trélat en Taden ■

*Pour tout renseignements : HERRY Christèle
Organisatrice virade de l'espoir de TADEN
POTAIN - 22100 TADEN*

*Tél. : 02 96 85 99 58 - Portable : 06 72 65 79 54
www.virade.org ou www.vaincrelamuco.org*



Entrez dans la danse

Tous les mercredis de 17h30 à 19h45 à la Salle du temps libre à Trélat, venez passer un agréable moment dans une bonne ambiance avec notre accordéoniste. Danses de salon et traditionnelles.

Cotisation annuelle : 40 € par personne et 70 € pour un couple. ■

N'hésitez pas à contacter le Président : Claude Lallart 06.67.30.92.04

Journées du Patrimoine 2009

Depuis 18 ans, les membres de l'ACUSPAT (Association culturelle pour la sauvegarde du patrimoine de Taden) présentent au public, lors des journées nationales du Patrimoine, le Manoir de la Grand'Cour. Cette année encore, nombreux ont été les visiteurs à arpenter le site le dimanche 20 septembre.

Classé Monument Historique en 1993, ce logis porche du XIV^e siècle, un des plus anciens de Bretagne, présente, entre autres particularités, des traces de hourds (galeries extérieures) et l'existence d'une salle haute, à l'origine à charpente apparente, surplombée d'une tribune réservée à la famille seigneuriale.

Si les membres de l'association prennent toujours autant de plaisir à présenter le manoir aux visiteurs, c'est non seulement en raison de son intérêt historique et architectural mais également parce qu'il est la vitrine du remarquable travail des artisans spécialisés en rénovation de bâtiments classés.

Cette année, du reste, étaient présentés, en annexes aux visites guidées, une exposition sur l'histoire de la commune, réalisée en 2001 par les élèves de l'école de Trélat, ainsi que des panneaux sur les entreprises

ayant oeuvré au chantier de rénovation du bâtiment. Que les "petits d'alors", qui ont bien grandi puisqu'ils



viennent de passer le baccalauréat, soient fiers, car les visiteurs ont énormément apprécié la qualité de leur travail et la richesse de leur documentation. ■

Les baladous d'Taden Saison 2009-2010

17

Mois	Jour	Balade	Km		Commune	Distance véhicule A/R	Observations départ balade	
Novembre	8	La Forêt du Mesnil	13,5	0	A	LeTronchet	52	Mairie : 14h15
Novembre	22	La Presqu'île de Saint-Jacut de-la-Mer. Les Ebihens	12	0	A	Saint-Jacut de-la-Mer	58	Parcauto plage de la Manchette 14h15
Novembre	28	Les Courous de nétéï	8	0	S	-	-	Balade nocturne suivie d'un repas
Décembre	6	Autour de Saint-André des-Eaux	10	0	A	Saint-André des-Eaux	32	Parcauto du café au bord de la D26 14h00
Décembre	14	L'estuaire du Frémur	10	0	A	Lancieux	50	Parcauto du vieux clocher 14h15

O : balade en boucle.

A : balade en après-midi. Départ de Taden place de la Mairie.

Yves (02.96.39.58.61 ou 06.31.15.64.71) Pierre (06.76.57.00.28) et Roger (02.96.85.24.43) vous souhaitent de bonnes balades et vous disent : « A bientôt sur les chemins ». ■

Pour le prochain bulletin prévu fin février 2010, ne seront retenus que les articles parvenant à la Mairie au plus tard le 20 janvier 2010. (Moyens de communication : clé usb et e-mail)

Quelques associations caritatives et humanitaires du Pays de Dinan

Secours Populaire Français

Tél. : 02 96 85 21 50

46 bis, Chemin De La Fontaine

Des Eaux

22100 Dinan

Activité : Association humanitaire (entraide, action sociale)

Croix Rouge

Service écoute

Tél. : 02 96 39 86 74

14 bis, Rue Chateaubriand

22100 Dinan

Activité : Association humanitaire (entraide, action sociale)

Restaurants du Coeur

Tél. : 02 96 87 92 15

2, Rue Des Prunus

22100 Dinan

Activité : Association humanitaire (entraide, action sociale)

Secours Catholique

Tél. : 02 96 39 92 50

4-6, Quai Des Talards

22100 Dinan

Activité : Association humanitaire (entraide, action sociale)

Banque Alimentaire

Tél. : 02 96 87 01 82

48, Promenade Fontaine Des Eaux

22100 Dinan

Activité : Association humanitaire (entraide, action sociale)

Urgences, les numéros à retenir

Les indispensables

SAMU : 15

POLICE SECOURS : 17

POMPIERS : 18

Santé

SOS MEDECIN : 36 24

CENTRE ANTI-POISON :

01 40 05 48 48

ASSURANCE MALADIE : 36 46

Administration

ALLO SERVICE PUBLIC : 36 39

Violences

ALLO ENFANCE EN DANGER : 119

VIOLENCES CONJUGALES : 39 19

La carte Vitale

Avez-vous mis à jour votre carte Vitale cette année ?

Désormais, vous devez mettre à jour votre carte Vitale chaque année.

La carte Vitale : une mise à jour annuelle pour tous !

Ce réflexe indispensable permet d'actualiser vos droits de façon régulière à l'assurance maladie. La mise à jour annuelle garantit une prise en charge efficace de vos dépenses de santé. Vous pouvez la faire à la date de votre choix. Un conseil : mettez à jour votre carte tous les ans à la même période (à la rentrée ou à la date indiquée sur votre carte par exemple).

Comment la mettre à jour ?

Près de chez vous : dans les pharmacies, les accueils de la CPAM et certains établissements de santé. C'est très simple à réaliser et ça ne vous prendra qu'une minute.

La carte Vitale, c'est également une mise à jour à chaque changement dans votre situation personnelle et familiale (état civil, droit à la CMU, maternité, retraite, prise en charge d'une affection de longue durée...). Vous pourrez mettre à jour votre carte après avoir transmis les justificatifs à votre caisse d'assurance maladie.

Faites vivre votre carte Vitale !

Plus d'infos sur le site de l'Assurance Maladie www.ameli.fr ■

COMMUNIQUÉ DE L'ASSURANCE MALADIE DES CÔTES D'ARMOR

CPAM des Côtes d'Armor

A compter du 30 septembre 2009, la CPAM des Côtes d'Armor met en place une adresse unique pour tous les courriers.

Cette nouvelle organisation de la gestion du courrier, a pour but d'améliorer le service offert au public et de simplifier les démarches, pour les assurés, ainsi que pour les professionnelles de santé ou employeurs.

CPAM des Côtes d'Armor

22024 Saint-Brieuc cedex 1

Tout courrier adressé à la CPAM, doit être porteur du numéro de sécurité sociale. Sans cette information, le dossier ne peut être traité. ■

La grippe A H1N1

Quels sont les symptômes ?

- Ils sont identiques à ceux de la grippe saisonnière : Fièvre à 38° et plus, courbatures, fatigue importante, toux et dans certains cas, difficultés respiratoires.

Comment se protéger contre la grippe A H1N1 ?

- La transmission se fait essentiellement par voie aérienne ou par les mains.
- Il faut éviter le contact avec le malade.

Pour vous protéger ou ne pas contaminer les autres, reprenez et appliquez en priorité ces 3 règles d'hygiène primordiales :

- se laver les mains,
- se couvrir la bouche et le nez en cas de toux ou d'éternuements,
- demeurer à la maison en cas de maladie.

Développement durable : L'empreinte écologique



Etant donné l'avalanche d'infos diffusées par les médias, nul ne peut maintenant ignorer que les activités humaines présentent un danger pour la survie de notre terre. Mais pour certains, les messages d'alertes ne sont pas perçus clairement. Les raisons à cela ? Querelles de chefs, récupérations politiques, désaccords entre associations, conclusions partiales des intervenants... Pour se faire une idée très concrète de l'état de notre monde, le seul moyen est donc de parler chiffres.

En 1990, pour mesurer la consommation humaine des ressources naturelles, 2 chercheurs ont mis au

point un outil qu'ils appellent **"empreinte écologique"**. Cet outil mesure la consommation humaine de ressources et permet d'évaluer la

Cet outil mesure la consommation humaine de ressources

trace laissée par l'homme sur son environnement.

L'empreinte écologique est exprimée en hectares globaux . Elle correspond à la surface terrestre nécessaire au mode de vie d'une personne pour

produire sa nourriture, se chauffer, répondre à ses besoins de consommation, absorber ses déchets, La terre possédant 11 milliards d'hectares biologiquement productifs à partager entre 6 milliards d'habitants, on en déduit que l'empreinte écologique actuelle est de 1,8 hectares disponibles par personne.

Quelques chiffres : L'empreinte écologique par habitant est de 9,6 ha pour les Américains, 5,2 ha pour les Français, 4 ha pour les Hollandais, 2 ha pour les Brésiliens, 1 ha pour les Kenyans et les Indiens !

Nous consommons donc largement plus que la capacité de régénération de notre planète !

En prenant en compte les tendances suivantes :

- Les surfaces productives diminuent considérablement : Déforestation, constructions,
- la population mondiale ne cesse de s'accroître. En 2030, elle sera de 8 milliards d'habitants.
- les pays en voie de développement consomment de plus en plus (La Chine est devenue le pays le plus pollueur du monde).

On peut affirmer que si nous continuons à vivre de la même façon, en 2030 nous aurons besoin de 2 planètes pour conserver notre style de vie !

Pour revenir à une empreinte raisonnable de 1,8 ha, ne cherchons pas des boucs émissaires. Nous devons TOUS, chacun à notre niveau, entreprendre des actions pour réduire notre empreinte. Celles ci sont nombreuses, variées, parfois simples à mettre en place... mais cela fera l'objet d'un prochain article

2030, c'est déjà demain. Pour le bien être des générations futures, réagissons vite et bien ! ■

Don d'organes : Quand une mort peut sauver des vies

Perdre brusquement un être cher est une terrible épreuve à laquelle nous ne sommes jamais préparés. Mais cette mort peut parfois sauver des vies.

Les patients victimes d'un accident vasculaire cérébral ou d'un traumatisme crânien sont



FRANCE ADOT
www.france-adot.org

transférés vers le service de réanimation d'un hôpital où tout est mis en œuvre pour les sauver.

Si malgré tous les efforts entrepris le sang n'irrigue plus le cerveau, la mort est définitivement installée. Le patient est dit "en état de mort encéphalique" : arrêt irrémédiable et irréversible de toute activité cérébrale, alors que la respiration et les battements du cœur sont maintenus artificiellement par des techniques de réanimation.

Cet état, très rare et de durée limitée, est le seul qui permette un prélèvement d'organes. Ce prélèvement peut être réalisé, en concertation avec la famille, si le défunt n'en a exprimé aucun refus de son vivant. Cette intervention n'entraîne aucun frais pour

l'entourage du donneur, et le corps lui est rendu après le prélèvement. Le don est strictement anonyme et les organes sont attribués selon des règles strictes établies par l'Agence de la Biomédecine, organisme public chargé de veiller au bon fonctionnement de la greffe d'organes en France.

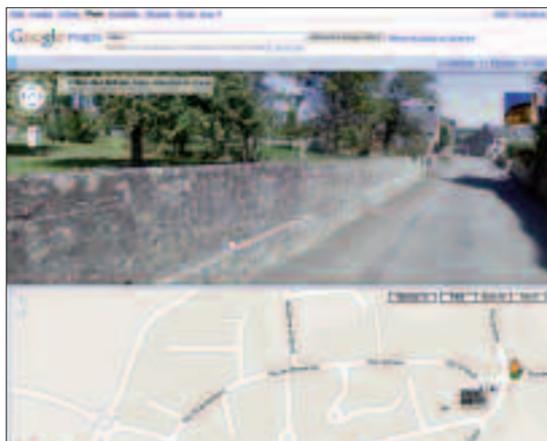
Ces quelques phrases expliquent l'acte citoyen que représente le don d'organes, pour inciter chacun à se positionner le plus tôt possible vis à vis du Don, et éviter ainsi à son entourage de devoir décider pour lui dans un contexte dramatique. Dès lors de nombreux malades atteints de pathologies rénales, cardiaques, pulmonaires, hépatiques, ... pourront vivre !

Pour en savoir plus : www.france-adot.org ■

*"L'Association pour le Don d'Organes et de Tissus humains" des Côtes d'Armor est à votre disposition pour tout renseignement :
Hervé LE SERRE - Président FRANCE ADOT
2225 Ker Iliz
22660 TREVOU-TREGUIGNEC
Tél : 02 96 23 79 39
e-mail : franceadot22@wanadoo.fr*



Une étonnante visite virtuelle de votre commune



Vous voulez présenter votre commune, votre rue, votre maison à des amis lointains ? Rien de plus simple. Un site internet vous le permet; Pour cela, aller sur "maps.google.fr", inscrivez l'adresse de votre domicile dans la case correspondante (rue Souquet, Taden par exemple). Cliquer alors sur le petit repère "A" puis sur les termes "street view" si ils s'affichent (*).

Vous vous retrouvez alors dans la rue demandée. La netteté de l'image est impressionnante, la vue à 360 degrés avec les flèches est sidérante. Un clic sur le petit cercle vous permet d'avancer dans la rue et de continuer votre périple dans toute la com-

mune. Vous pouvez également agrandir un détail.

Ce système est valable pour le monde entier (maps.google.com) et vous pouvez vous amuser à voir le domicile de vos amis ou à visiter l'environnement de votre prochaine location, à visiter New York... Pour le côté technique, des voitures ont parcouru la France entière en filmant avec une caméra à 360 degrés à des heures de faible présence (le dimanche, tôt le matin). ■

(*) Pour les adresses qui n'ont pas été répertoriées, le terme "street view" ne s'affiche pas. Si tel est le cas pour votre domicile, indiquer une adresse proche pour laquelle le terme "street view" s'affiche puis, avec les flèches de direction, dirigez vous vers votre domicile.

Rappel concernant la divagation et l'aboiement des chiens

D'une manière générale, veillons à respecter la tranquillité de nos voisins.

Quelle que soit leur taille, les chiens ne doivent pas circuler sur la voie publique sans être tenus en laisse, sous peine d'amende (les animaux errants seront récupérés par la fourrière).

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive (de jour comme de nuit). ■

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

ÉLECTIONS

Pour vous inscrire sur les listes électorales de TADEN, vous devrez passer à la Mairie avant le 31 décembre prochain.

Pièces à fournir :

- Livret de famille ou carte d'identité
- Justificatif de domicile (facture EDF, Télécom, eau, etc.)

Les citoyens non français de l'union européenne peuvent demander leur inscription sur les listes électorales pour les élections municipales et/ou européennes.

Pièces à fournir :

- Passeport

HORAIRES TIBUS

Ligne DINAN-> DINARD (périodes scolaires)

Jours de circulation	Mer	Mer	Lun	Lun
			Mar	Mar
			Jeu	Jeu
			Ven	Ven
DINAN Gare routière	12h20	12h55	17h20	18h10
TADEN Mairie	12h27	13h01	17h28	18h18
Ecole publique	12h28	13h02	17h29	18h19
Lotissement	12h29	13h03	17h30	18h20

Ligne DINARD-> DINAN (périodes scolaires)

Jours de circulation	Lun	Lun	Ven	Lun	Lun **	Mer **	Lun **
	Mar	Mar		Mar	Mar **		
		Mer			Jeu **	Jeu **	
		Jeu			Ven **	Ven **	
TADEN Ecole Publique			7h22				
Lotissement			7h23				
Le Domaine	7h30		13h05	17h30	9h57	12h22	15h42
DINAN Gare routière	07h37	07h35	13h10	17h40	10h05	12h30	15h50

Ligne DINARD-> DINAN (vacances scolaires)

Jours	Lun **	Jeu **
	Mar **	
		Mer **
		Jeu **
		Ven **
TADEN le Domaine	09h38	17h13
DINAN Gare routière	09h45	17h20

Ligne DINAN-> St-JACUT (périodes scolaires)

Jours de circulation	Mer	Mer	Lun	Lun	Lun	Lun **	Lun **
			Mar	Mar	Mar	Mar **	Mar **
			Jeu	Jeu	Jeu	Jeu **	Jeu **
			Ven	Ven	Ven	Ven **	Ven **
DINAN Place Duclos	12h15				18h10	8h30	12h15
Gare routière	12h20	12h55	16h05	17h05		8h35	12h20
TADEN Alleux		12h58	16h07	17h10			
Portail.	12h23	12h59	16h08	17h12	18h14	8h30	12h23
Trélat	12h25	13h02	16h10	17h15	18h15	8h40	12h25

Ligne ST-JACUT-> DINAN (périodes scolaires)

Jours de circulation	Lun	Lun	Lun **	Lun **	Lun **
	Mar	Mar	Mar **	Mar **	Mar **
		Mer	Mer **	Mer **	Mer **
		Jeu	Jeu **	Jeu **	Jeu **
		Ven	Ven **	Ven **	Ven **
TADEN Trélat	7h25		9h45	14h15	17h51
Portail.	7h28		9h46	14h16	17h52
Alleux		7h30			
DINAN Place Duclos					
Gare routière	7h35	7h35	9h50	14h20	18h00

Ligne ST-JACUT-> DINAN (vacances scolaires)

Jours de circulation	Lun **	Mer **	Jeu **	Mer **	Lun **
	Mar **				Mar **
		Mer **			Jeu **
		Jeu **			Ven **
TADEN Trélat	9h45	16h00	DINAN Place Duclos	12h15	17h05
Portail	9.46	16h01	Gare routière	12h20	17h10
DINAN Pace Duclos	9h50	16h05	TADEN Portail	12h23	17h13
Gare routière	9h55	16h10	Trélat	12h26	17h16

**Services à la demande doivent être réservés en téléphonant : n°Azur 0810 22 22 22 la veille avant 17h ou le vendredi avant 17h pour un transport le lundi. Ces services sont accessibles aux handicapés.

Cailles rôties **risotto aux mirabelles**

INGRÉDIENTS POUR
4 PERSONNES :

2 cailles
4/5 gousses d'ail
2 càs de fond de volaille
thym, laurier, huile
d'olive, sel et poivre
150g de riz arborio
1 échalote
vin blanc
1 litre de bouillon
de volaille
parmesan rapé, beurre
2 grosses poignées de
mirabelles dénoyautées
et coupées en deux



Faire d'abord revenir les cailles à l'huile d'olive pour que tous les cotés soient bien dorés, puis ajouter les gousses d'ail entières non pelées. Saupoudrer de fond de volaille et arroser généreusement d'eau. Sel, poivre, le bouquet garni, et hop ! couvrir et laisser cuire 45 min environ (je sais, c'est long... mais franchement ça "le vaut bien").

Préparer le risotto, en faisant revenir l'échalote ciselée à l'huile d'olive, puis en ajoutant le riz. Quand celui-ci est translucide, couvrir avec du bouillon, et renouveler l'opération jusqu'à ce que le riz soit cuit. Ajouter les parmesan, un peu de beurre froid, et les mirabelles. Mélanger délicatement le tout. Servir le tout et bien se régaler.

Je recommande également de finir la caille avec les doigts, et de se les lécher ensuite. ■

Travaux de jardinage en automne **Arbres et arbustes**



Rhododendron mauve

Préparez à l'avance les trous de vos futures plantations.

Plantez les arbustes de terre de bruyère (rhododendrons, azalées, camélias...) et les conifères.

Les premiers préféreront un endroit bien abrité : ils sont en effet sensibles au gel pour les plus précoces d'entre eux. Pour les seconds, il est sou-

haitable de ne pas attendre, la plantation doit s'effectuer avant que le sol ne refroidisse trop.

Plantez les haies d'arbustes à feuillage persistant : cyprès, buis, thuya... L'époque est favorable au choix des arbustes et à la plantation des haies.

Avis aux amateurs de ces fleurs spectaculaires : la période est propice à la plantation de la pivoine arbustive.

Roses et rosiers

Commandez les nouvelles variétés, que vous mettez en terre de suite pour éviter le dessèchement.

De façon générale, la plantation d'un rosier acheté racines nues intervient entre octobre et mars, les jours où il ne gèle pas.

En fin de mois, buttez les pieds pour les protéger des premières gelées hivernales.

En fin de mois, préparez le sol pour planter les rosiers : bêchez en profondeur et apportez de l'engrais.

Ramassez régulièrement et brûlez les feuilles mortes atteintes de maladies.

Éliminez les fleurs fanées sur vos rosiers remontants.

Pelouse

Tondez pour la dernière fois. Ramassez les feuilles mortes. Pensez à garnir votre tas de compost!

Par ailleurs, la chaleur restante de l'été et les pluies souvent abondantes à cette époque de l'année sont favorables à la plantation du gazon.

Mettez en place par taches les bulbes à floraison printanière (pour la facilité d'entretien, pensez notamment aux pieds des arbres). ■



- 3 Novembre - Salle Neuville
LOTO - Club de l'Amitié
- 6 Novembre - Salle Frémur
REPAS - Taden Jumelage
- 4 Novembre - Salle MTL
CHOUROUTE - Club de l'Amitié
- 21 Novembre - Salle Neuville
CONCOURS D'ALUETTE - Club de l'Amitié
- 11 Décembre - Salle MTL
ARBRE DE NOËL - Amicale Laïque
- 13 Décembre - Manoir
MARCHÉ DE NOËL - Taden Animations
- 16 Décembre - Salle MTL
THÉ DANSANT - Club de l'Amitié
- 19 Décembre - Salle MTL
REPAS DE NOËL - Club de l'Amitié
- 5 Janvier - Salle MTL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - Club de l'Amitié
- 6 Janvier - Salle MTL
VŒUX DU MAIRE - Municipalité
- 9 Janvier - Salle Frémur
GALETTE DES ROIS - Amicale Laïque
- 9 Janvier - Salle MTL
FEST-NOZ - Association contre la Mucoviscidose
- 15 Janvier - Salle Neuville
ASSEMBLEE GENERALE - Jumelage
- 17 Janvier - Salle MTL
GALETTE DES ROIS - Football
- 20 Janvier - Salle MTL
Entrez dans la Danse - GALETTE DES ROIS
- 30 Janvier - Salle Neuville
POTÉE - Club de l'Amitié
- 13 Février - Salle Neuville
CONCOURS DE BELOTE - Club de l'Amitié
- 13 Février - Salle MTL
SOIRÉE CELTE - Taden Jumelage
- 14 Février - Salle MTL
THÉ DANSANT - Club de l'Amitié
- 20 Février - Salle Neuville
CONCOURS D'ALUETTE - Club de l'Amitié
- 28 Février - Salle MTL
DÉFILE DE MODE
Association contre la Mucoviscidose
- 6 Mars - Salle MTL
COUSCOUS - Amicale des chasseurs
- 13 Mars - Salle MTL
FEST-NOZ - Note Buissonnière
- 20 Mars - Salle MTL
COUSCOUS - Football
- 24 Mars - Salle MTL
PAELLA CARNAVAL - Entrez dans la Danse

MAIRIE DE TADEN

Tél. : 02 96 87 63 50
Fax : 02 96 39 86 77
e-mail : taden.mairie@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture

Le lundi
De 9h30 à 11h45 et de 13h00 à 19h00

Du mardi au vendredi
De 9h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h00

M. le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous le matin.

Permanence C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale) :
M^{me} Lemoine sur rendez-vous.

BIBLIOTHÈQUE

Horaires d'ouverture

Le lundi et le mercredi
De 16h00 à 18h00

Le samedi
De 10h00 à 11h30

ANIMATEUR SPORTIF

Jessy Lecuyer
Tél. : 06 75 43 62 51
E-mail : jessylecuyer@hotmail.fr

Permanence à la mairie
Le lundi et le vendredi
De 11h00 à 12h00



DÉCHETTERIE DES LANDES FLEURIES

Rue Auguste Pavie - Quévert • Tél. : 02 96 87 51 37
Jours d'ouverture : lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi.

DÉCHETTERIE CONILLÉ

St-Hélen • Tél. : 02 96 88 23 22
Jours d'ouverture : lundi, mercredi, vendredi, samedi.

Périodes d'ouverture des deux déchetteries :

HIVER (du 1^{er} octobre au 31 mars) : 9h00 à 12h30 et 14h00 à 17h30
ÉTÉ (du 1^{er} avril au 30 septembre) : 9h00 à 12h30 et 14h00 à 18h30